



février 2014 – n° 02/12

Infos rapides

En 2013, l'excédent des échanges progresse grâce à un bon début d'année

En 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 11,6 milliards d'euros. Il augmente de 105 millions d'euros par rapport à 2012. L'excédent des échanges augmente vers les pays tiers et diminue avec l'UE. Ainsi, l'excédent avec les pays tiers dépasse pour la première fois celui avec l'UE. Après une hausse sur les quatre premiers mois de l'année, l'excédent a diminué tout au long de l'année avant de se redresser au mois de décembre.

L'excédent en produits agricoles bruts augmente de 717 millions d'euros par rapport à 2012. Les exportations de céréales tirent la croissance, grâce notamment aux envois vers les pays du Maghreb et du Proche et Moyen-Orient. La valeur des exportations de pommes de terre augmente également grâce à des prix élevés.

L'excédent en produits transformés diminue de 612 millions d'euros par rapport à 2012. Les importations progressent plus que les exportations, notamment celles de produits laitiers. De plus, les ventes de vins, qui tiraient la croissance des exportations les années précédentes, ne progressent plus.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
L'excédent des échanges agroalimentaires augmente en 2013	
Produits agricoles bruts	page 3
Les exportations augmentent en 2013 grâce aux céréales et à la pomme de terre	
Produits agricoles transformés	page 4
En 2013, les importations progressent plus que les exportations	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : l'excédent des échanges agroalimentaires augmente en 2013

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 11,6 milliards d'euros en 2013, et augmente de 105 millions par rapport à 2012. Pour la première fois, l'excédent avec les pays tiers est supérieur à celui avec l'UE. Après une hausse sur les quatre premiers mois de l'année, l'excédent a diminué tout au long de l'année pour finalement se reprendre en décembre.

Avec les pays tiers, l'excédent (6,2 milliards d'euros) augmente de 467 millions d'euros par rapport à l'année 2012. Le déficit en produits agricoles bruts se réduit de 545 millions d'euros, tandis que l'excédent en produits transformés baisse de 78 millions d'euros. Les ventes de blé tendre croissent de 525 millions d'euros, du fait de la hausse des envois vers l'Algérie, la Syrie et la Tunisie. Les ventes d'orge augmentent de 216 millions d'euros : les quantités vendues doublent grâce aux envois vers l'Arabie Saoudite, la Tunisie, la Syrie et la Turquie. Les exportations de plats préparés et préparations homogénéisés croissent de 208 millions d'euros : la hausse concerne de nombreux pays, mais

surtout la Chine. Les ventes de produits laitiers augmentent de 132 millions d'euros, grâce aux envois vers la Chine et la Russie. En revanche, les exportations de vins hors champagnes diminuent de 68 millions et celles d'alcools distillés de 61 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des ventes vers la Chine.

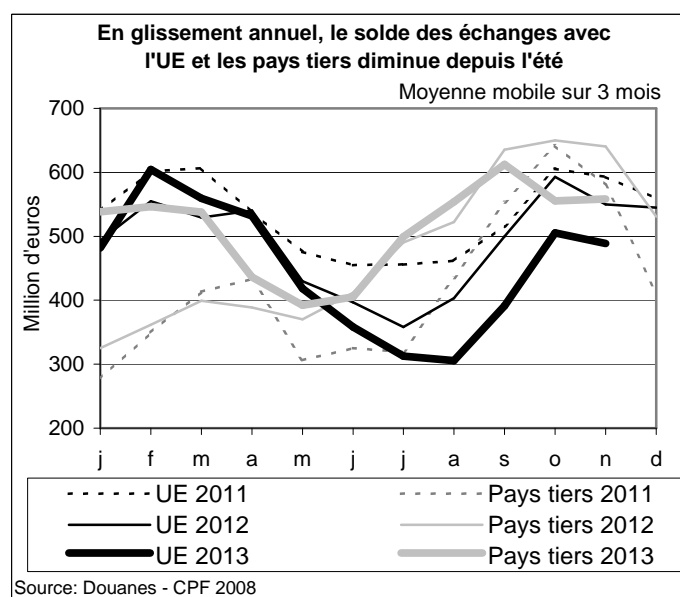
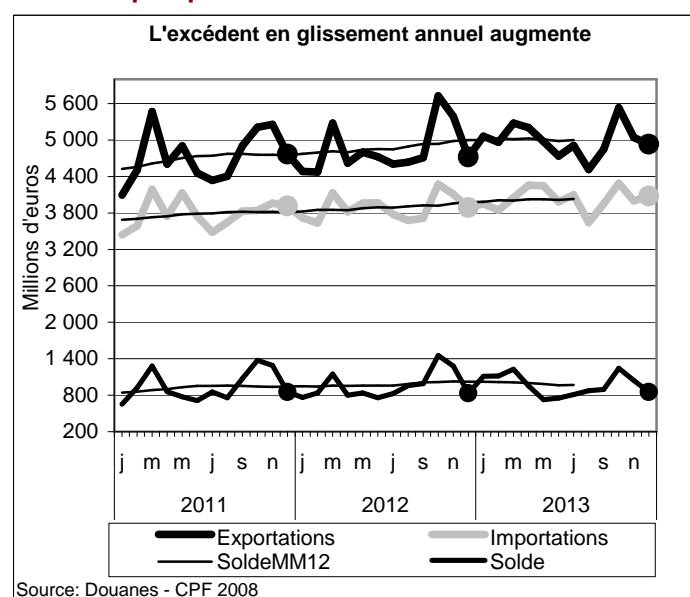
Avec l'Union européenne, l'excédent (5,5 milliards d'euros) diminue de 362 millions d'euros par rapport à 2012. L'excédent en produits agricoles brut progresse grâce aux ventes de céréales et à la hausse des prix de la pomme de terre. En ce qui concerne les produits transformés, l'excédent diminue. Les exportations de café torréfié augmentent de 211 millions d'euros : les prix augmentent fortement du fait de l'essor du marché des capsules et dosettes mieux valorisées que les autres conditionnements. Les importations de produits transformés augmentent de 821 millions d'euros. En particulier, les achats de produits laitiers croissent de 341 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des prix, et aussi des quantités, notamment de beurre.

Les indicateurs

Produits CPF2	Décembre						Cumuls 12 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
UE													
Produits bruts	579	587	914	842	334	255	6 123	6 419	10 868	11 335	4 744	4 916	
Produits transformés	2 142	2 250	2 124	2 268	-17	18	26 432	27 253	27 500	27 788	1 069	535	
AGROALIMENTAIRE	2 721	2 837	3 038	3 110	317	273	32 555	33 672	38 368	39 123	5 813	5 451	
Pays tiers													
Produits bruts	437	494	488	488	52	-6	5 266	5 529	4 245	5 053	-1 021	-476	
Produits transformés	728	746	1 193	1 331	465	586	8 849	9 181	15 554	15 808	6 705	6 627	
AGROALIMENTAIRE	1 164	1 239	1 682	1 819	517	580	14 115	14 710	19 799	20 861	5 684	6 151	
Monde													
Produits bruts	1 016	1 081	1 402	1 330	386	249	11 389	11 948	15 112	16 388	3 723	4 440	
Produits transformés	2 869	2 995	3 317	3 599	448	604	35 281	36 434	43 054	43 596	7 774	7 162	
AGROALIMENTAIRE	3 885	4 076	4 720	4 929	834	853	46 670	48 382	58 167	59 983	11 497	11 602	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : les exportations augmentent en 2013 grâce aux céréales et à la pomme de terre

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 4,4 milliards d'euros en 2013, en hausse de 717 millions d'euros par rapport à l'année 2012. Le solde augmente vers les pays tiers et dans une moindre mesure vers l'UE.

Les **exportations** (16,4 milliards d'euros) augmentent de 1,3 milliards d'euros (+ 8 %) par rapport à 2012. Les exportations de blé tendre augmentent 716 millions d'euros, grâce à la hausse des quantités vendues (+ 20 %) vers l'Algérie, le Royaume-Uni, la Syrie, l'Espagne et la Tunisie. Les ventes d'orge augmentent de 374 millions d'euros, du fait aussi de la hausse des quantités vendues, vers les pays du Maghreb, du Proche et Moyen-Orient et aussi de l'UE. Les ventes de pomme de terre augmentent de 168 millions d'euros, grâce à la très forte hausse des prix (+ 42 %) en particulier durant le premier semestre 2013. Les ventes de

bovins vivants diminuent de 161 millions d'euros, du fait de l'arrêt des envois vers la Turquie et d'une baisse vers l'Italie. Les exportations de graines de colza diminuent de 140 millions d'euros : les quantités vendues diminuent de 12 % et les prix de 8 %.

Les **importations** (11,9 milliards d'euros) augmentent de 559 millions d'euros par rapport à l'année 2012 (+ 4,9 %). Les importations de colza (+ 264 millions d'euros) et de tournesol (+ 126 millions d'euros) augmentent très fortement, du fait de la hausse des quantités achetées. Les achats de fruits augmentent de 253 millions d'euros et ceux de légumes de 161 millions d'euros : toutes les catégories de fruits et légumes sont concernées par cette hausse, du fait principalement des volumes. En revanche, les importations de café vert chutent de 207 millions d'euros et celles de cacao de 40 millions d'euros, les prix diminuant.

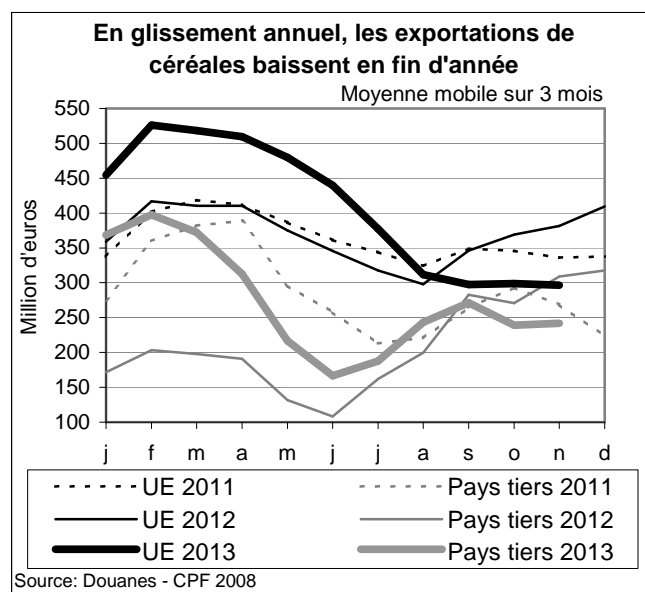
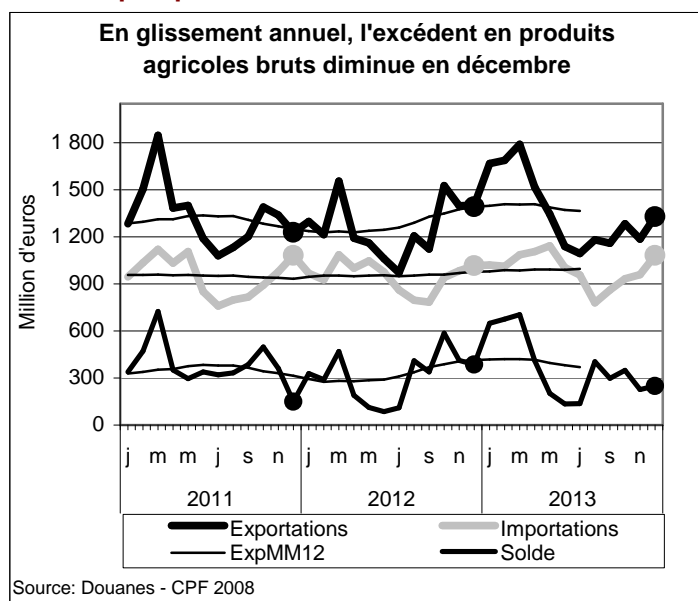
Les indicateurs

Produits CPF4	Décembre						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PRODUITS BRUTS	1 016	1 081	1 402	1 330	386	249	11 389	11 948	15 112	16 388	3 723	4 440
Agriculture et élevage	858	905	1 319	1 245	461	340	9 885	10 345	14 228	15 491	4 342	5 146
Céréales, légum., oléagi.	114	133	772	645	658	512	1 322	1 719	8 314	9 376	6 992	7 657
Céréales n. c. riz	58	34	667	566	610	531	353	384	6 945	8 143	6 591	7 759
Oléoprotéagineux	55	98	105	79	49	-19	961	1 328	1 364	1 230	403	-99
Légumes, fleurs, plantes	248	273	222	241	-26	-32	2 662	2 832	1 967	2 289	-696	-543
Légumes	199	203	207	222	7	18	2 093	2 255	1 744	2 033	-350	-222
Prod. cult. permanentes	448	451	149	170	-299	-281	5 363	5 272	1 790	1 752	-3 574	-3 520
Fruits	295	301	126	142	-170	-159	3 070	3 323	1 448	1 396	-1 622	-1 927
Café, cacao, thé	57	62	1	3	-56	-59	1 013	768	34	31	-979	-737
Animaux vifs, œufs, miel	47	49	175	190	127	141	538	522	2 157	2 073	1 619	1 552
Bovins	4	5	98	110	94	105	63	59	1 432	1 272	1 369	1 213
Produits sylvicoles	15	19	28	29	13	10	231	226	375	380	144	154
Pêche et aquaculture	143	157	56	56	-87	-101	1 273	1 377	510	518	-764	-860

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : en 2013, les importations progressent plus que les exportations

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 7,2 milliards d'euros en 2013, et diminue de 612 millions d'euros par rapport à l'année 2012.

Les **exportations** augmentent de 541 millions d'euros en 2013. Les exportations de produits laitiers augmentent de 232 millions d'euros, du fait des ventes vers la Chine, le Royaume-Uni et la Russie. Les ventes de café torréfié augmentent de 212 millions d'euros, les prix augmentant de 58 % et les quantités de 8 %. En revanche, les ventes de vins, qui tiraient la croissance les années précédentes, ne progressent plus. Les ven-

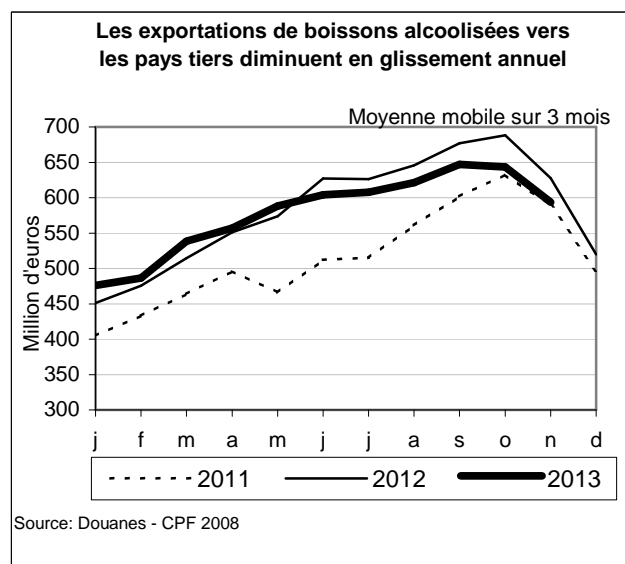
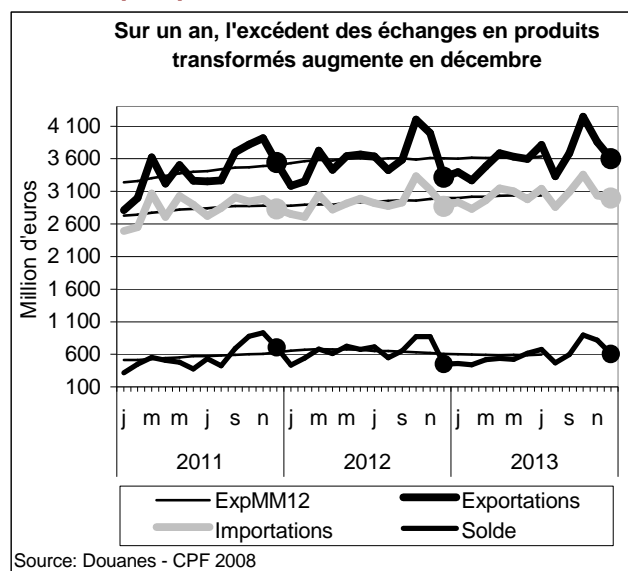
tes de sucre chutent de 243 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités vendues vers les pays de l'UE. Les **importations** augmentent de 1,2 milliard d'euros. Les importations augmentent pour toutes les grandes catégories de produits, à l'exception des huiles qui diminuent du fait de la baisse des quantités. Les achats de produits laitiers croissent de 353 millions d'euros, notamment sous l'effet de la hausse des prix. Les achats de café augmentent de 195 millions d'euros, du fait de la hausse des prix. Les achats de viandes, notamment porcines et les préparations, augmentent.

Les indicateurs

Produits CPF4	million d'euros											
	Décembre						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
IAA, TABACS	2 869	2 995	3 317	3 599	448	604	35 281	36 434	43 054	43 596	7 774	7 162
Viandes, prod. de l'abattage	460	472	448	438	-12	-34	5 570	5 692	4 856	4 840	-715	-852
Viande bovine	123	111	92	85	-32	-27	1 388	1 404	1 064	976	-324	-428
Viande porcine	74	75	81	82	7	6	900	942	945	939	45	-3
Volaille	77	84	120	106	43	22	937	945	1 044	1 060	107	115
Prod. préparés de la pêche	274	303	97	134	-178	-169	3 437	3 549	827	838	-2 610	-2 712
Prod. à base de fruits & lég.	322	346	145	162	-177	-184	4 152	4 238	1 875	1 960	-2 277	-2 279
Huiles, tourteaux, corps gras	325	330	93	99	-231	-231	3 720	3 692	1 391	1 229	-2 329	-2 462
Tourteaux	172	163	20	13	-152	-150	1 566	1 670	162	193	-1 404	-1 477
Produits laitiers, glaces	240	264	503	586	263	322	2 964	3 317	6 358	6 590	3 394	3 273
Fromages	90	101	263	293	173	192	1 163	1 246	2 885	3 012	1 722	1 766
Produits des céréales	118	120	195	198	77	77	1 493	1 556	2 751	2 814	1 258	1 259
Biscuits, pâtisseries, pâtes	151	162	124	131	-28	-31	1 911	1 998	1 501	1 606	-410	-392
Autres produits alimentaires	505	543	550	616	45	73	6 368	6 732	7 475	7 600	1 106	869
Sucre	20	22	101	102	81	80	312	336	1 491	1 248	1 179	912
Chocolat, confiserie	170	184	128	137	-42	-47	2 288	2 360	1 938	1 924	-350	-436
Aliments pour animaux	69	65	148	157	80	92	808	823	1 866	1 921	1 058	1 099
Boissons	246	234	973	1 043	727	809	2 978	3 032	13 658	13 734	10 680	10 702
Vins, champagne	57	50	588	634	531	584	631	654	7 846	7 861	7 215	7 208
Eaux de vie, alcools	80	78	245	245	165	167	992	1 057	3 686	3 668	2 695	2 610
Tabacs	160	156	42	35	-118	-121	1 880	1 804	496	462	-1 383	-1 342

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)